

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

SEEG : Ousmane Cissé a démissionné

A la tête de cette société depuis seulement le 22 mai, il a présenté sa démission. Le Conseil d'administration extraordinaire qui s'est tenue hier jusque tard dans la soirée, a nommé Sylvère Bitéghé directeur général par intérim. Ce qui mettra sans doute fin à la levée de bouclier née de la désignation de cet expert expatrié à la tête d'une entreprise présentée comme un fleuron de l'industrie gabonaise.

L-J N
Libreville/Gabon



M. Ousmane Cissé, n'a fait que 3 jours à la tête de la SEEG.

Les choses sont allées bien vite. Trois jours seulement après sa nomination le 22 mai dernier par le Conseil d'administration de la Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG) au poste de Directeur général, Ousmane Cissé a rendu hier après-midi son tablier, au président du Conseil d'administration.

La nouvelle annoncée tard dans la soirée, dans un communiqué rendu public par cette instance décisionnelle réunie en urgence quelques heures après. Ousmane

Cissé a motivé sa démission "par sa volonté d'éviter de constituer un frein à l'objectif de transformation de la SEEG qui ne peut être mise en œuvre que dans un climat de sérénité". Prenant acte de sa décision, Sylvère Bitéghe a été nommé nouveau directeur général par intérim. Il occupait les fonctions de directeur général

adjoint en charge de la Technique et des Opérations, il y a à peine trois jours.

Ce renouvellement intervient quelques heures après la vive réaction et surtout l'ire et l'incompréhension suscitées dans le pays et même au-delà, suite à la promotion de ce cadre expatrié au sommet de la cette en-

treprise. Aussi bien au sein de la SEEG où les agents et cadres étaient vent debout, hier dans la matinée au siège de la société en assemblée générale, ils menaçaient sérieusement de déposer un préavis de grève pour obtenir l'annulation de la décision nommant Ousmane Cissé à ce poste important. De même opinion, des voix (acteurs politiques, société civile et autres compatriotes) s'étaient également élevées pour réclamer ni plus ni moins que son départ. D'aucuns estimant, au nom de la préférence nationale et surtout en raison du caractère stratégique de cette société, considérée comme un fleuron de l'industrie dans un secteur aussi sensible et stratégique que l'eau et l'électricité, que le poste de directeur général ne pouvait échoir à un expatrié. Fut-il détenteur d'une expertise dans la finance et la gestion des entreprises. Ce qui ne semblait

nullement avoir convaincu de nombreux compatriotes. Pis, cette promotion avait été perçue dans plusieurs milieux et pans de la société comme une sorte de mépris envers un peuple, car venant quelque peu, sinon davantage fouetter la fibre patriotique de plus d'une personne. Il faut dire que cette affaire a eu aussi pour conséquence de créer un climat pour le moins de tension dont le pays n'avait nullement besoin, poussant plusieurs compatriotes, fort malheureusement, au sentiment de rejet et d'intolérance à rebours de l'hospitalité légendaire dont jouit notre pays et accueillant des Gabonais. Dans tous les cas, la décision du Conseil d'administration devrait être accueillie manifestement comme un acte de grande responsabilité de la part des administrateurs de la société d'énergie et d'eau du Gabon.

Communiqué

Le Président du Conseil d'Administration de la SEEG a reçu ce jeudi 25 mai 2023, en fin de journée, la démission de Monsieur Ousmane Cissé, Directeur Général de la société, entré en fonction le 22 mai 2023.

Monsieur Cissé a motivé sa décision par sa volonté d'éviter de constituer un frein à l'objectif de transformation de la SEEG qui ne peut être mise en œuvre que dans un climat de sérénité.

À la suite de ce constat, le Président du Conseil d'Administration a convoqué en urgence une réunion extraordinaire du Conseil d'Administration

de la SEEG.

Le Conseil d'Administration a pris acte de la démission de Monsieur Ousmane Cissé et a désigné Monsieur Sylvère BITEGHE, Directeur Général Adjoint en charge de la Technique et des Opérations, en qualité de Directeur Général par intérim, dans l'attente de la nomination d'un Directeur Général au terme d'un processus d'appel à candidatures.

Le Conseil remercie le Directeur Général sortant de sa hauteur de vue et de son sens des responsabilités.

Le Conseil d'Administration